

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14153**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit notarial, immobilier et du patrimoine Spécialité Ingénierie du patrimoine

Nouvel intitulé : Mention "Droit du patrimoine"

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION   | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION  |
|--|---|
| Université Toulouse 1 Capitole<br>Modalités d'élaboration de références :<br>CNESER du 19 avril 2011 | Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, Mr le Recteur<br>de l'Académie de Toulouse |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

313 Finances, banque, assurances, immobilier, 128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel :

- analyse la situation patrimoniale d'un client
- sélectionne les solutions d'investissement adaptées à son profil et ses besoins
- propose les aménagements à sa situation juridique ou fiscale nécessaires à la réalisation de ses objectifs.
- établit un diagnostic patrimonial dans ses dimensions civiles, fiscales, sociales et financières
- réalise une veille juridique et financière
- conseille sur les possibilités de défiscalisation dans le cadre des dispositions légales
- détermine une stratégie financière (achat de titres, assurance vie, immobilier, ...) et oriente si besoin le client vers un avocat, un

notaire ou un gérant de portefeuille

- assure la gestion du patrimoine en banques, dans les compagnies d'assurances, ou en indépendants etc...
- suit et met à jour les dossiers clients à chaque évènement (cession de biens, succession, divorce, ...)

Le titulaire de la certification a acquis les compétences suivantes:

- connaissance de la réglementation des différents investissements ainsi que les opérations de financement.
- connaissance des pratiques commerciales « approche du client ».
- bon niveau d'expertise sur les principaux types de produits financiers et immobiliers - maîtrise des fondamentaux de la gestion du patrimoine,

- maîtrise des techniques d'optimisation suivantes :

-Structures de détention du patrimoine (relations patrimoniales du couple, choix d'une structure professionnel, formes particulières d'appropriation ...)

-Flux financiers (flux actuels et différés, prévoyance et retraite )

-Investissements (assurance vie et contrats de capitalisation, marchés, instruments et placements financiers, investissements immobiliers)

-Financements (différents types de prêts, montages à effet de levier, garanties...)

-Transmission à titre gratuit (principe et coût de la succession non préparée, différentes techniques de transmission, transmission de l'entreprise...)

-Revenus fiscaux (ISF, expatriation...)

Il est formé aux entretiens clientèles (compréhension et écoute du client, adaptation des solutions au profil du client..).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Banques

Compagnies d'assurances

Réseaux financier, spécialisé (en investissements immobiliers)

Gestionnaire de patrimoine

Chargé de clientèle

Chargé d'affaires

Juriste en back office

### Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

K1902 : Collaboration juridique

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

C1302 : Gestion back et middle-office marchés financiers

### Modalités d'accès à cette certification

## Descriptif des composantes de la certification :

### Maquette

#### Master 1 Droit notarial, immobilier et du patrimoine

##### Semestre 1 30 ECTS

UE 1 Contrats immobiliers 1 14 ECTS

Droit notarial des affaires

Droit de l'urbanisme

UE 2 Droit patrimonial notarial 14 ECTS

Fiscalité de l'entreprise et enregistrement

Droit rural

UE 3 Langue vivante 2 ECTS

##### Semestre 2 30 ECTS

UE 4 Contrats immobiliers 2 14 ECTS

Droit international privé

Droit commercial notarial

UE 5 Fiscalité du patrimoine 14 ECTS

Droit de la construction

Droit privé et ingénierie du patrimoine

UE 6 Langue vivante 2 ECTS

#### Master 2

##### Semestre 3 40 crédits

UE 1 Enseignements fondamentaux 20 ECTS

Régime matrimoniaux

Droit fiscal

Propriété et droits réels

Transmissions

Techniques sociétaires

Assurance-vie et gestion patrimoniale

Droit international

Représentations

Techniques comptables

Techniques fiscales

Patrimoine social

UE2 Enseignements complémentaires 20 ECTS

Valeurs mobilières

Techniques boursières

Transmission de l'entreprise

Pratique de l'assurance

Fiscalité immobilière

Investissement immobilier

Techniques commerciales

Semestre 4 20 ECTS

##### Orientation : Voie professionnelle

Rapport de Stage- soutenance

Projet tutoré

### Stage

En master 2, l'étudiant effectue un stage d'une durée minimale de quatre mois, dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. Ce stage donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.

### Evaluation et compensation

L'octroi du diplôme de master s'effectue après une formation en 4 semestres dont les 2 premiers semestres peuvent être réalisés dans le cadre de parcours du domaine droit notarial, immobilier et du patrimoine ou autre master de droit ou diplôme jugé équivalent français (Ecoles de commerce...) ou étranger.

Validité des composantes acquises : illimitée

|  |   |   |
|--|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Composition des jurys : professeurs, maîtres de conférences des universités et praticiens choisis en fonction du profil du candidat |
| En contrat d'apprentissage                                       | X | Non   |
| Après un parcours de formation continue                          | X | Composition des jurys : professeurs, maîtres de conférences des universités et praticiens choisis en fonction du profil du candidat |
| En contrat de professionnalisation                               | X | Non   |
| Par candidature individuelle                                     | X | Non   |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X | Composition des jurys : professeurs, maîtres de conférences des universités et praticiens choisis en fonction du profil du candidat |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24/04/2002

#### Références autres :

##### Pour plus d'informations :

Depuis 2011, le Master 2 Ingénierie du patrimoine est accrédité par la FNDP (Fédération Nationale Du Patrimoine) regroupant les masters 2 gestion du patrimoine de Paris 1, Paris Dauphine, Rennes, Toulouse 1 et Strasbourg

#### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

2010-2011

149 candidats, 28 avis favorables, 26 inscrits

2011-2012

158 candidats, 34 avis favorables, 25 inscrits

<http://www.univ-tlse1.fr>

#### Autres sources d'information :

#### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Mention "Droit du patrimoine"